

# RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE L'ÉTAT DANS LE VAL-D'OISE

Novembre 2023 - RAAE n° 142 du 30 novembre 2023  
publié le 30 novembre 2023

Préfecture du Val-d'Oise  
Direction de la coordination et de l'appui territorial  
Bureau de la coordination, de la comitologie et de l'environnement  
CS 20105 - Avenue Bernard Hirsch  
95010 CERGY-PONTOISE

Tél : 01 34 20 95 80  
mél : [pref-raa95@val-doise.gouv.fr](mailto:pref-raa95@val-doise.gouv.fr)

L'intégralité du recueil est consultable en préfecture  
et sur le site Internet de la préfecture du Val-d'Oise : [www.val-doise.gouv.fr](http://www.val-doise.gouv.fr)

# PRÉFECTURE DU VAL-D'OISE

## DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA LÉGALITÉ

Arrêté A23-296 du 30 novembre 2023 portant modification des statuts du syndicat intercommunal d'assainissement d'Arthies - Maudétour-en-vexin (SIAAM).

1

## SOUS-PRÉFECTURE D'ARGENTEUIL

Arrêté n°2023-1718 du 27 novembre 2023 fixant la liste des médecin sapeurs-pompier agréés à contrôler l'aptitude physique à conduire des sapeurs-pompier, des personnels administratifs et techniques du Service départemental d'incendie et de secours du Val-d'Oise.

6

## DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ DU VAL-D'OISE

Arrêté n°2023-157 du 28 novembre 2023 portant désignation des membres du comité départemental de l'aide médicale urgente, de la permanence des soins et des transports sanitaires (CoDAMUPS-TS).

9

## PRÉFECTURE DE POLICE

Arrêté n° 2023-01465 du 29 novembre 2023 autorisant les agents agréés du service interne de sécurité de la RATP à procéder à des palpations de sécurité dans certaines stations, gares et arrêts du réseau francilien du vendredi 1<sup>er</sup> décembre 2023 au jeudi 29 février 2024 inclus.

12

Arrêté n° 2023-01470 du 29 novembre 2023 autorisant les agents agréés du service interne de sécurité de la SNCF à procéder à des palpations de sécurité dans l'enceinte des gares de la ligne H du réseau Transilien, entre le vendredi 1<sup>er</sup> décembre 2023 et le jeudi 29 février 2024 inclus.

18

Arrêté n° 2023-01475 du 30 novembre 2023 autorisant les agents agréés du service interne de sécurité de la SNCF à procéder à des palpations de sécurité dans certaines gares de la ligne D du réseau Transilien entre le vendredi 1<sup>er</sup> décembre 2023 et le jeudi 29 février 2024 inclus.

21

Arrêté n° 2023-01477 du 30 novembre 2023 autorisant les agents agréés du service interne de sécurité de la SNCF à procéder à des palpations de sécurité dans les gares des lignes A, J et L du réseau ferré francilien entre le vendredi 1<sup>er</sup> décembre 2023 et le jeudi 29 février 2024 inclus.

25

Arrêté n° 2023-01478 du 30 novembre 2023 autorisant les agents agréés du service interne de sécurité de la SNCF à procéder à des palpations de sécurité dans les stations de la ligne T11 du réseau Transilien entre le vendredi 1<sup>er</sup> décembre 2023 et le 29 février 2024 inclus.

28